











Procédure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2022/2094(DEC)	Procédure terminée
Décharge 2021: Centre de traduction des organes de l'Union européenne (CdT)		
Sujet 8.70.03.11 Décharge 2021		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p>CONT Contrôle budgétaire</p>	<p> CHASTEL Olivier</p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> ZDECHOVSKÝ Tomáš</p> <p> MANDA Claudiu</p> <p> EICKHOUT Bas</p> <p> CZARNECKI Ryszard</p> <p> KUHS Joachim</p> <p> OMARJEE Younous</p>	14/07/2022
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p>CULT Culture et éducation</p>	<p> FRANZ Romeo</p>	13/07/2022
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire HAHN Johannes	

Evénements clés			
23/06/2022	Publication du document de base non-législatif	COM(2022)0323	

13/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2023	Vote en commission		
03/04/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0104/2023	
09/05/2023	Débat en plénière		
10/05/2023	Résultat du vote au parlement		
10/05/2023	Décision du Parlement	T9-0154/2023	Résumé
29/09/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2022/2094(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/09838

Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2022)0323	23/06/2022	EC	
Cour des comptes: avis, rapport		N9-0002/2023 JO C 412 27.10.2022, p. 0012	27/10/2022	CofA	
Projet de rapport de la commission		PE737.479	20/01/2023	EP	
Avis de la commission	CULT	PE738.588	24/01/2023	EP	
Document de base non législatif complémentaire		06248/2023	13/02/2023	CSL	
Amendements déposés en commission		PE742.565	21/02/2023	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0104/2023	03/04/2023	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0154/2023	10/05/2023	EP	Résumé

Acte final

Budget 2023/1850
[JO L 242 29.09.2023, p. 0208](#)

Décharge 2021: Centre de traduction des organes de l'Union européenne (CdT)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur du Centre de traduction des organes de l'Union européenne (CdT) pour l'exercice 2021 et d'approuver la clôture des comptes de cet exercice.

Notant que la Cour des comptes indique avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels du Centre pour l'exercice 2021 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté, par 585 voix pour, 39 voix contre et 6 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales formulées dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'Union européenne.

Le budget définitif du Centre de traduction des organes de l'Union européenne pour 2021 s'élevait à 53.031.743 EUR, soit une augmentation de 13,30% par rapport à 2020.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2021 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire des crédits d'engagement de l'année en cours de 83,54%, soit une diminution de 6,45% par rapport à 2020. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 76,51%, soit une diminution de 6,86% par rapport à 2020. Pour 2021, en raison d'événements exceptionnels, le Centre n'a pas appliqué le mécanisme de remboursement automatique de l'excédent budgétaire (1,1 million EUR) à ses clients. Ce montant a été reporté à 2022.

Autres observations

Le Parlement a formulé un certain nombre d'observations concernant les performances, le personnel, les marchés publics et les contrôles internes.

Il a notamment souligné que :

- le Centre est encouragé à poursuivre le suivi de ses performances à deux niveaux, celui des résultats directs des activités et celui des performances stratégiques;
- le Centre continue d'affiner la manière dont la sécurité de ses systèmes d'information est évaluée;
- avec 367.264 pages, le nombre de pages de documents traduits, modifiés, édités et révisés a augmenté de 9,7% par rapport à 2020 (322.443 pages) ;
- les premiers résultats de l'exercice pilote lancé en 2021 visant à analyser les pratiques multilingues existantes des agences en vue de mettre en place une «boîte à outils du multilinguisme» et de créer des lignes directrices communes pour les politiques linguistiques des agences sont attendus;
- le Centre a mis en œuvre de nouveaux services, tels que le service de post-édition légère, le service Pasten Go pour la traduction plus rapide de textes courts et des moteurs de traduction automatique sur mesure dans plusieurs domaines;
- au 31 décembre 2021, le tableau des effectifs était pourvu à 95,33%, avec 47 fonctionnaires et 137 agents temporaires nommés sur les 51 fonctionnaires et 142 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union. L'équilibre entre les hommes et les femmes et l'équilibre géographique devraient être améliorés;
- des faiblesses ont été constatées dans les procédures de passation de marchés publics du Centre en 2021, des contrats ayant été signés en recourant à une procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché;
- le Centre a pleinement adopté les procédures de passation de marchés en ligne en 2021;
- les mécanismes de contrôle interne devraient être renforcés, notamment par la mise en place d'un mécanisme interne de lutte contre la corruption;
- des programmes de formation actualisés et systématiques sur la cybersécurité devraient être proposés à l'ensemble de son personnel, y compris à la direction;
- en 2021, le Centre a réduit de 33% la superficie de ses bureaux à la suite de la signature d'un nouveau contrat de location, ce qui devrait entraîner une réduction de la consommation d'électricité du Centre et de la quantité d'énergie utilisée pour le chauffage;
- une plus grande transparence et une plus grande responsabilité publique devraient être assurées par une meilleure utilisation des médias et des réseaux sociaux.